



Appel à candidatures

Agents recenseurs (H/F)

La ville de Châteauneuf-du-Faou recrute six agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 20 février 2021

MISSIONS

L'agent recenseur se voit confier une liste de logements à recenser répartis sur l'ensemble de la commune par secteur préétabli.

- Effectuer une tournée de reconnaissance (date à définir),
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte,
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires complétés dans les délais impartis,
- Relancer les habitants qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Restituer, en fin de collecte, l'ensemble des documents.

COMPETENCES REQUISES

- Bonnes capacités relationnelles,
- Capacités d'initiatives (demande de renseignements chez les voisins, etc...),
- Disponible, dynamique et motivé,
- Sens de l'organisation, méthodique,
- Maîtrise de l'outil informatique et internet,
- Neutralité et discrétion,
- Disposer d'un moyen de locomotion,
- Connaissance de la commune souhaitable.

HORAIRES

Disponibilité absolue : l'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser. Travail aux heures de repas, en soirée et le samedi.

FORMATION DES AGENTS RECENSEURS

2 demi-journées de formations obligatoires entre le 4 janvier et le 20 janvier 2021 (dates exactes à définir).

REMUNERATION

Selon la législation en vigueur

Adresser lettre de candidature et C.V., **avant le 14 novembre 2020**, à Monsieur le Maire :

- Par mail : mairie@chateauneuf-du-faou.com
- Par courrier postal : Mairie – 8, rue de la Mairie – 29520 Châteauneuf-du-Faou